



DEMANDE D'AUTORISATION DE PÊCHE DE LOISIR DU THON ROUGE

Arrêté du 27 mars 2019 relatif aux conditions d'exercice de la pêche de loisir réalisant des captures de thon rouge (*Thunnus thynnus*) dans le cadre du plan pluriannuel de reconstitution des stocks de thon rouge dans l'Atlantique Est et la Méditerranée pour l'année 2019

La Direction interrégionale compétente est précisée en deuxième page du présent formulaire



N°15100*06

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom, prénom : _____

N° et voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Commune : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Fixe *Mobile*

Mél : _____

IDENTIFICATION DU NAVIRE

Nom du navire : _____

N° immatriculation : _____ Pavillon : _____

Indicatif radio (si existant) : _____ ; Longueur hors tout (m) : _____ ; Jauge : _____ ; Puissance : _____

Propriétaire ou Armateur (si différent du demandeur)

Nom, prénom ou Raison sociale : _____

N° et voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Commune : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Fixe *Mobile*

Mél : _____

CONTENU DE LA DEMANDE⁽¹⁾

Je demande à pratiquer la pêche de loisir du thon rouge en pêcher-relâcher (pêche de loisir en « no-kill »)⁽²⁾

Je demande à pouvoir capturer, conserver et débarquer du thon rouge (pêche de loisir en « kill »)

Dans le cas d'une demande en « kill », je demande alors l'attribution d'une bague de marquage⁽³⁾ seulement si je suis pêcheur non-adhérent à l'une des fédérations de pêcheurs de loisir ci-dessous :

- Fédération française des pêcheurs en mer,
- Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer,
- Fédération française d'études et de sports sous-marins,
- Fédération française des pêches sportives,
- Collectif des opérateurs et marins professionnels azuréens,
- Fédération nautique de pêche sportive en apnée.

Pour rappel, une bague de marquage est nécessaire pour capturer, détenir et débarquer du thon rouge dans le cadre d'une pêche de loisir. Les bagues de marquage sont délivrées dans l'ordre d'arrivée des demandes effectuées par courrier, le cachet de la poste faisant foi, à partir de la date prévue dans l'arrêté, et dans l'ordre des demandes effectuées par téléprocédure (TéléSisaap) jusqu'à épuisement du nombre de bagues allouées.

Une fois votre demande de bague de marquage validée, celle-ci vous sera remise par la direction interrégionale de la mer concernée.

(1) Cocher la ou les cases correspondantes

(2) Attention, la pratique de la pêche sous-marine de loisir du thon rouge nécessite une autorisation permettant la capture, la conservation et le débarquement de cette espèce.

(3) La case autorisant la capture, la conservation et le débarquement doit donc être cochée

PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Copie du titre de navigation (acte de francisation pour les navires professionnels charters de pêche ou carte de circulation pour les navires de plaisance).	<input type="checkbox"/>
Enveloppe timbrée et libellée au nom du demandeur.	<input type="checkbox"/>

MENTIONS LÉGALES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des directions interrégionales de la mer concernées.

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné _____ ;

certifie sur l'honneur :

1. appartenir à ⁽¹⁾ :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> la Fédération française des pêcheurs en mer | <input type="checkbox"/> la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer |
| <input type="checkbox"/> la Fédération française d'études et de sports sous-marins | <input type="checkbox"/> la Fédération française des pêches sportives |
| <input type="checkbox"/> le Collectif des opérateurs et marins professionnels azuréens | <input type="checkbox"/> la Fédération nautique de pêche sportive en apnée |
| <input type="checkbox"/> Aucune de ces fédérations (cochez obligatoirement en cas de demande de bague de marquage) | |

2. l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et dans les pièces jointes à celui-ci.

(1) : une demande d'autorisation ne peut être réalisée qu'au titre d'une seule fédération.

Fait le ____/____/____

Signature du demandeur

ADRESSES DES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES DE LA MER

Région concernée	Direction destinataire de la demande
<ul style="list-style-type: none"> Provence-Alpes-Côte d'Azur Occitanie Corse 	Direction interrégionale de la mer Méditerranée 16 rue Antoine Zattara CS 70248 13331 Marseille Cedex
<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle Aquitaine 	Direction interrégionale de la mer Sud Atlantique 1-3, rue Fondaudège CS 21227 33074 Bordeaux Cedex
<ul style="list-style-type: none"> Pays de la Loire Bretagne 	Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique - Manche Ouest 3 avenue de la préfecture, 35026 Rennes Cedex 9
<ul style="list-style-type: none"> Normandie Hauts de France 	Direction interrégionale de la mer Manche Est - mer du Nord 4, rue du Colonel Fabien BP 34 76083 Le Havre Cedex

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION
À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES PÊCHES MARITIMES**

DATE DE RÉCEPTION : ____/____/____ ; DATE DU CACHET DE LA POSTE : ____/____/____ ; N°D'ENREGISTREMENT : _____